

Chères Saint Laurentaises, Chers Saint Laurentais,



Le 15 Mars 2020, vous avez élu une nouvelle équipe municipale. Ensuite, les nouveaux Conseillers Municipaux m'ont fait l'honneur de me nommer Maire de SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET, pendant les six prochaines années. C'est avec beaucoup de motivation, de volonté, d'énergie, mais aussi d'humilité que j'ai accepté de prolonger cette mission que vous m'avez confiée.

Tout au long de la campagne électorale, la liste que je conduisais « *Saint Laurent poursuivons la dynamique* », a présenté un programme, mais aussi un bilan, que vous avez, par vos votes, plébiscités. Tout cela confirme aujourd'hui notre légitimité de diriger la Commune et surtout la confiance que vous nous accordez, pour conduire à bien, le devenir de SAINT LAURENT et ceci en toute sérénité.

Le Conseil Municipal est maintenant en place, les commissions se sont constituées, sous la responsabilité des cinq adjoints et des quatre conseillers municipaux délégués. Un travail important nous attend, afin de mettre en œuvre les actions et les projets que nous souhaitons voir se concrétiser, dans la continuité des orientations données lors du précédent mandat. Nous aurons à cœur de consolider la dynamique qui règne dans notre village, avec une vie associative intense qui anime notre communauté dans un élan de solidarité. Notre principale volonté sera de gérer avec rigueur les finances publiques, mais aussi d'être au plus près des préoccupations de nos habitants, d'avoir une attention toute particulière auprès des personnes en difficulté. Pour résumer, nous serons à l'écoute de notre population.

Les dix-huit élus qui m'accompagnent vont maintenant se mettre au travail pour vous servir, chers concitoyens. La confiance que j'ai en eux donnera à cette équipe, je l'espère, de la solidité et de l'efficacité. La diversité des actions, l'engagement de nouveaux projets profilent un avenir encourageant pour notre Commune. Un avenir qui sera certainement lié à l'implication et aux compétences de chacun des Adjoints et des Conseillers Municipaux. L'essentiel sera d'œuvrer pour l'intérêt général de notre collectivité.

Dès ce début de cette mandature des projets se concrétisent. La Maison de Santé Pluriprofessionnelle (M.S.P.), Avenue des 4 Cantons, ouvrira ses portes le 1^{er} Octobre 2020. Pas moins de vingt-deux praticiens exerceront leur activité médicale dans des locaux adaptés. Ce nouveau pôle médical, maintenant bien identifié sur le territoire des Monts du Lyonnais, et reconnu par l'Agence Nationale de la Santé (A.R.S.), apportera un nouveau souffle à notre région et surtout un service essentiel pour notre population.

Dans les prochains jours, une demande de permis de construire d'un centre médico-social va être déposée. L'OPAC du RHONE va construire un bâtiment, avec une cinquantaine de logements et un foyer de vie pour personnes handicapées. Cet établissement sera ensuite rétrocédé et géré par l'ADAPEI. Ce programme immobilier va enfin voir le jour, après plusieurs années d'études et de réflexions. L'impact économique sera très important pour notre Commune, avec la création notamment de nombreux emplois et l'apport d'activités pour nos entreprises.

D'autres travaux d'aménagement ou de réhabilitation vont démarrer cet automne, avec notamment en fin d'année, la démolition par l'EPORA, du tènement immobilier « SARRAZIN », situé au carrefour de la rue de la Cour Denis et de la rue de l'Eglise. Tout ceci est indiqué dans cette lettre d'information.

Le Conseil Municipal, les services municipaux et moi-même restent à votre disposition pour vous éclairer et vous informer sur la vie de notre beau village des Monts du Lyonnais.

Votre Maire
Pierre **VARLIETTE**